

Dijon, le 20 décembre 2018

L'inspectrice de l'éducation nationale
Circonscription de Dijon Centre

à

Mmes et MM les enseignants des écoles
élémentaires et maternelles

Note de service

Animations pédagogiques 2018/2019

Cette note présente l'organisation des formations pédagogiques de la circonscription pour l'année scolaire 2018/2019. Elle s'adresse à tous les titulaires, aux stagiaires ainsi qu'aux contractuels.

Vous pourrez retrouver ces informations sur le site de la circonscription :

<http://ien21-centre.ac-dijon.fr/>

Un certain nombre de situations particulières ont été prévues selon les affectations ou les quotités de travail.

Je vous remercie de les consulter, l'équipe de circonscription restant à votre disposition en cas de questionnement.

- Les enseignants ULIS, UPE2A et EFIV participent aux formations pédagogiques en fonction de l'âge de leurs élèves.
- Les membres du RASED sont invités à participer aux formations pédagogiques de la circonscription. Des propositions de formations spécifiques leur seront proposées.
- Les titulaires remplaçants participeront à la totalité des animations pédagogiques d'un cycle au choix. Ils communiqueront leur choix par mail au secrétariat de la circonscription.
- Les enseignants volontaires du REP participeront aux animations menées par la référente mathématiques sur le temps des formations mathématiques de la circonscription.
- Les enseignants exerçant à 50 % (dont les PEFS) participeront à un module complet (français ou mathématiques). Ils communiqueront leur choix par mail au secrétariat de la circonscription.
- Les enseignants exerçant à 75 % seront exonérés d'un temps de formation à distance (en français ou en mathématiques) en fonction de leur quotité effective de travail.

L'inspectrice de l'éducation Nationale
Elodie PASTEUR

